



Recueil des suggestions et des réclamations

La municipalité de Graulhet est certifiée QUALIVILLES.

Nos services mettent tout en œuvre pour vous satisfaire au travers de leurs prestations.

Si malgré tous nos efforts vous n'étiez pas satisfaits de nos prestations, ou si vous aviez des suggestions à nous formuler, vous pouvez adresser ou déposer ce document dûment complété à l'adresse suivante :

Mairie de Graulhet - Place Elie Théophile

BP 169 - 81604 GRAULHET CEDEX

Nous traiterons votre réclamation en moins de 15 jours, sauf contraintes particulières.

Nom:Prénom:
A durante
Adresse
Code postal :Ville
Téléphone :
Mail :
Objet de la suggestion ou de la réclamation :
Cadre réservé à l'administration :
N° de réclamation :
Prénom/Nom de l'agent enregistrant la réclamation :
Date de l'enregistrement:
Date de traitement:

Version 4 mise à jour 28/06/2019